



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Podeliha.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	M. GONZAGUE Noyelle, Directeur Général.....
Adresse :	N° 13 Rue Bouché Thomas - CS 10906.....
	Commune Angers.....
	Code postal 49000.....
Nature des activités :	Bailleur social.....
.....	
Qualification :	Direction du développement du patrimoine.....
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Hirondelle de fenêtre	Présence de plusieurs nids aux fenêtres et sous toiture des 3 bâtiments réhabilités au parc de Bel Air à Montreuil Juigné
B2	
B3 Martinet noir	N'est pas impacté par la réhabilitation, recommandation de la LPO prise en compte
B4 Moineau domestique	N'est pas impacté par la réhabilitation, recommandation de la LPO prise en compte
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Les travaux de réhabilitation nécessitent la destruction des nids existants pour remplacer les menuiseries existantes en état de vétusté et la réfection des façades. Les menuiseries devront être déposées, il n'est pas possible de conserver les nids en place.			
.....			
.....			
.....			

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de 2 nids d'hirondelles intacts à prévoir par le chantier de réhabilitation. Il a également été constaté 21 nids d'hirondelles déjà détruit/tombé avant démarrage des travaux. Relevé des nids le 12/4/21 par M. Loir de la LPO Anjou

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : En partenariat avec la LPO

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Hors période de reproduction, à partir d'octobre 2021
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Pays de la Loire

Départements : Maine et Loire

Cantons :

Communes : Montrauil-Juigné

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Chaque nid détruit par l'opération de réhabilitation fera l'objet d'une reconstitution de nids : 1 nid détruit par les travaux sera compensé par 2 nids suivant les recommandations de la LPO pour leur orientation (expertise de la LPO ci-jointe)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Nous proposerons à la LPO d'être présent à la réception des travaux

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Angers le 21/4/21

Signature

Le Directeur Général
G. NOYELLE

Podejha
Groupe Actis Logement
Siège Social
13 rue Bouché Thomas CS 1090
49009 Angers Cedex 01
Siret : 057 201 139 00029 - APE 6820



Expertise avifaune Patrimoine Podeliha Bâtiments

La Fayette, Foch et De Gaulle
Montreuil-Juigné

-

Réhabilitation de logements



Préserver

Protéger

Eduquer

20 avril 2021

Angers

LPO Anjou



Immobilière Podeliha


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

Expertise avifaune : Patrimoine Podeliha
Bâtiments
La Fayette, Foch et De Gaulle
Montreuil-Juigné
-
Réhabilitation de logements

Bâtiments La Fayette, Foch et De Gaulle

Rédaction

Olivier LOIR

Photographies 2021

Olivier Loir

Citation recommandée : LOIR O., 2021. Expertise avifaune : Patrimoine Podeliha. Bâtiments La Fayette, Foch et De Gaulle Montreuil-Juigné - réhabilitation de logements, *Podeliha*. LPO Anjou, 24 p.

20 avril 2021

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU
35 Rue de la Barre- 49 000 Angers
Tél. : 02 41 44 44 22



BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES	3
<u>1. OBJECTIFS DE L'EXPERTISE</u>	<u>4</u>
<u>2. LES ESPECES NICHEUSES</u>	<u>5</u>
<u>3. INVENTAIRES DES NIDS</u>	<u>8</u>
<u>4. PRECONISATIONS</u>	<u>20</u>

Table des Figures

Figure 1 : Localisation du patrimoine et calendrier des travaux	4
Figure 2 : Inventaire des nids d'Hirondelle de fenêtre, de Moineau domestique et des sites potentiels à Martinet Noir au 12/04/2021	9
Figure 3 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face Ouest	10
Figure 4 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face sud	10
Figure 5 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face est	11
Figure 6 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face nord	11
Figure 7 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud	12
Figure 8 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face nord	12
Figure 9 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face nord	13
Figure 10 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face ouest	13
Figure 11 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud	14
Figure 12 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud	14
Figure 13 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud	15
Figure 14 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord	15
Figure 15 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord	16
Figure 16 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord	16
Figure 17 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord	17
Figure 18 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord	17
Figure 19 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face ouest	18
Figure 20 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face sud	18
Figure 21 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face sud	19
Figure 22 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face est	19

1. OBJECTIFS DE L'EXPERTISE

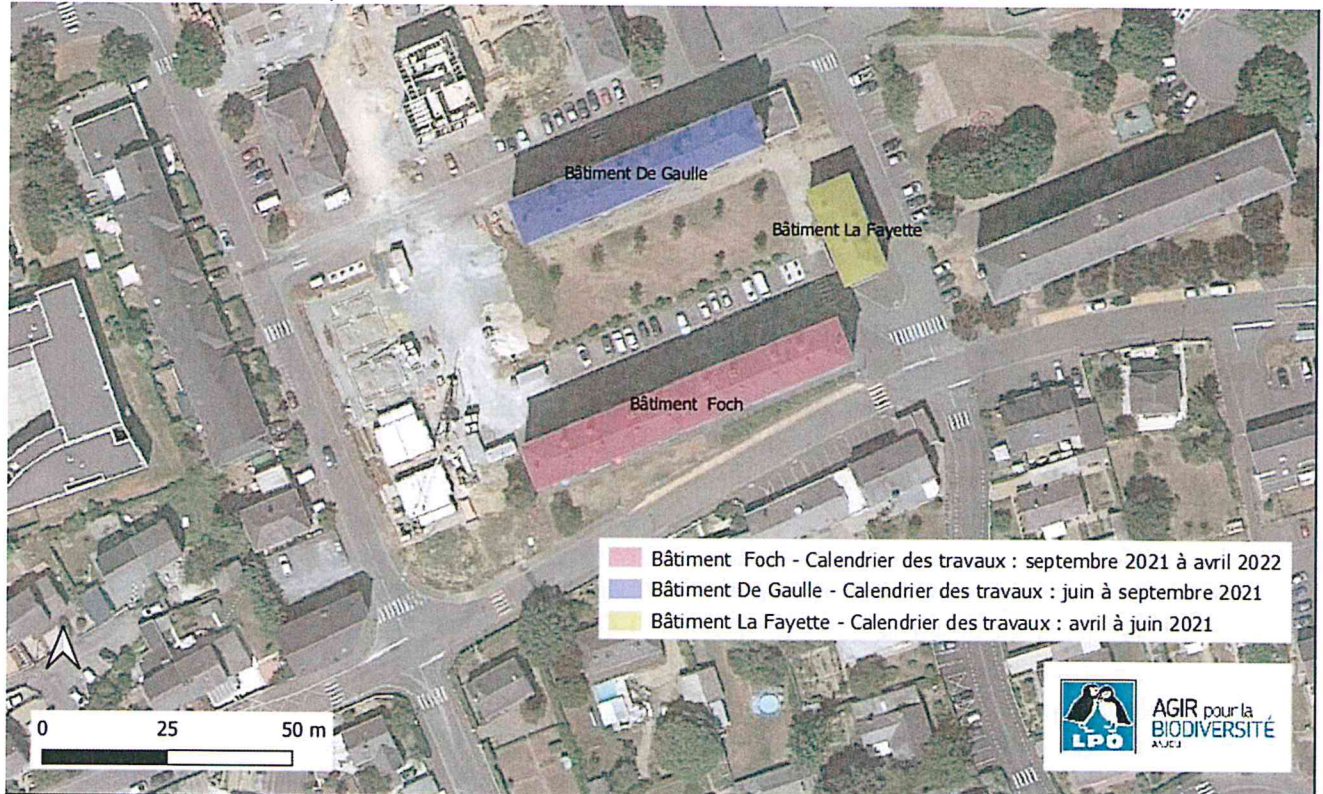
Dans le cadre de travaux de réhabilitation dont le ravalement de façade et la révision de toiture de trois bâtiments (De Gaulle, Foch et La Fayette) à Montreuil-Juigné (Figure 1), Podeliha a sollicité la LPO Anjou afin de réaliser une expertise liée à la prise en compte de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), du Martinet noir (*Apus apus*) et du Moineau Domestique (*Passer domesticus*) dans le cadre de ce projet.

Ces travaux doivent s'étaler d'avril 2021 à avril 2022 (Figure 1).

Cette expertise comprend :

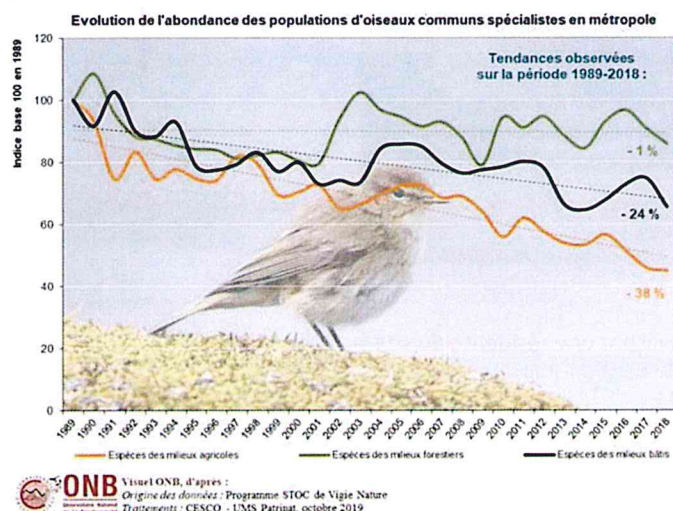
- Une visite du site et comptage des nids ;
- Une note de synthèse et des préconisations.

Figure 1 : Localisation du patrimoine et calendrier des travaux



2. LES ESPECES NICHEUSES

À titre d'information le graphique ci-dessous montre que l'abondance des oiseaux des milieux bâtis (courbe noire), à l'instar des oiseaux des milieux agricoles, est en déclin depuis 30 ans en France d'où l'intérêt de la démarche.



Au moins trois espèces d'oiseaux sont nicheuses, toutes protégées et en déclin, l'Hirondelle de Fenêtre *Delichon urbicum*, le Martinet noir *Apus apus* et le Moineau domestique *Passer domesticus* (Tableau 1 : Présentation des espèces, Tableau 2 : Calendrier de reproduction des oiseaux nicheurs).

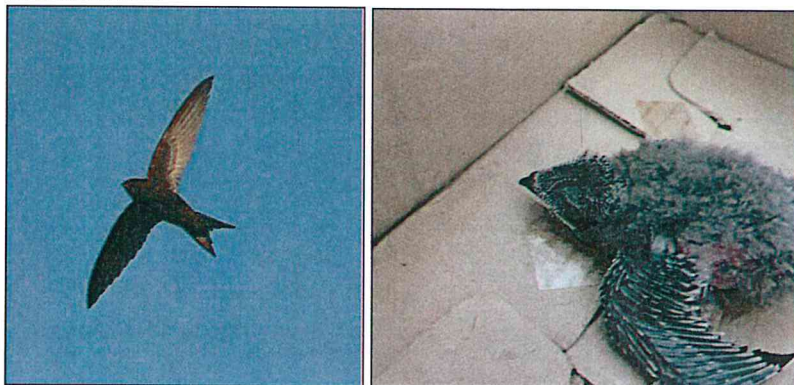
Tableau 1 : Présentation des espèces

Espèces	Statut juridique	Régime alimentaire	Mœurs	Reproduction	Menaces
Hirondelle de Fenêtre	Espèce inscrite sur La liste rouge des espèces menacées en France (UICN France, MHNH, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) comme espèce quasi-menacée, espèce en déclin en France et en Europe.	Insectivore	Grégaire. Cycle annuel : migratrice, visiteuse d'été (mars-octobre) en Maine-et-Loire, hiverne en Afrique subsaharienne.	En colonies. Nid de boue séchée et de tiges. Ponte 2 par an. Incubation : 14-16 jours. Séjour au nid des poussins : 22-32 jours.	Destruction des nids, diminution des ressources alimentaires liées aux pratiques anthropiques
Martinet noir	Espèce protégée, espèce inscrite sur La liste rouge des espèces menacées en France (UICN France, MHNH, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) comme espèce quasi-menacée, espèce en déclin en Pays de la Loire, en France et en Europe.	Insectivore	Cycle annuel : migrateur, visiteur d'été (avril à juillet) en Maine-et-Loire, hiverne en Afrique australe.	Nidification cavernicole isolée ou en colonies entre mai et juillet. Incubation : 18-24 jours. Séjour au nid des poussins : 37-56 jours.	Bouchage des cavités et des accès sous les toits lors des rénovations ou constructions neuves trop « hermétiques ».
Moineau domestique	Espèce protégée, déclin en France et en Pays de la Loire.	Granivore	Grégaire et sédentaire	Nidification cavernicole (boule d'herbes) isolée ou en petites colonies sous un toit, un trou de mur entre avril et août. Ponte 2-3 par an. Incubation : 11-14 jours. Séjour au nid des poussins : 12-16 jours.	Pollution en zone urbaine, disparition des cavités lors des rénovations de bâtiments, prédation par les chats, diminution des ressources alimentaires liées aux pratiques agricoles...

Tableau 2 : Calendrier de reproduction des oiseaux nicheurs

Espèces	Statut juridique	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Hirondelle de fenêtre	espèce protégée				Période sensible de reproduction des Hirondelles de fenêtre						Parfois jusqu'à début octobre		
Martinet noir	espèce protégée				Période sensible de reproduction des Martinets noirs								
Moineau domestique	espèce protégée	Présence et occupation des cavités		Période sensible de reproduction des Moineaux domestiques							Présence et occupation des cavités		

Martinet noir



De gauche à droite :

Martinet noir, en déclin, hiverne en Afrique

Poussin de Martinet noir tombé du nid et recueilli par une résidente du site (< 2021)

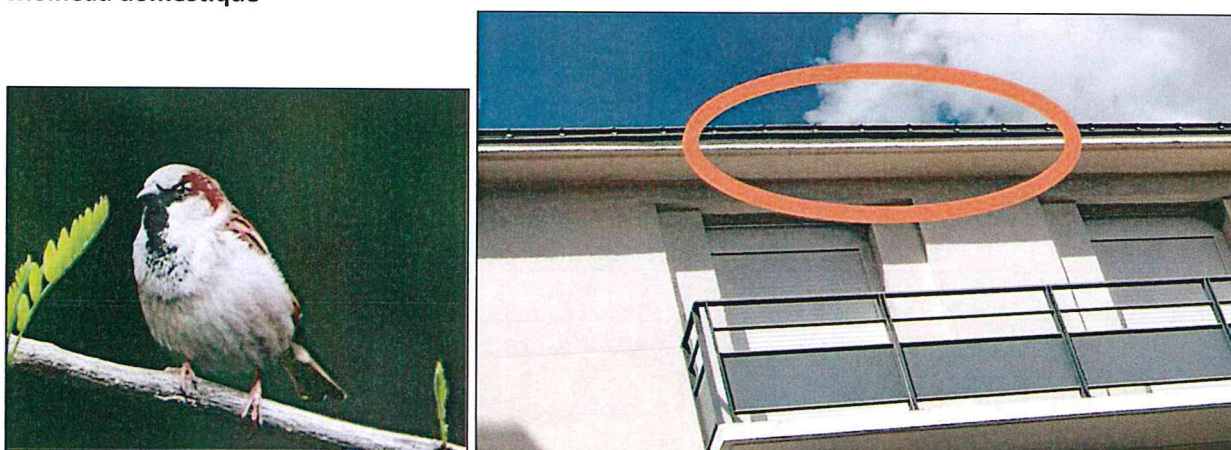


De gauche à droite :

Site de nidification probable du Martinet noir entre le décollement de la gouttière et la maçonnerie (O. Loir, avril 2021)

Site de nidification probable du Martinet noir dans le passage de gouttière (O. Loir, avril 2021)

Moineau domestique

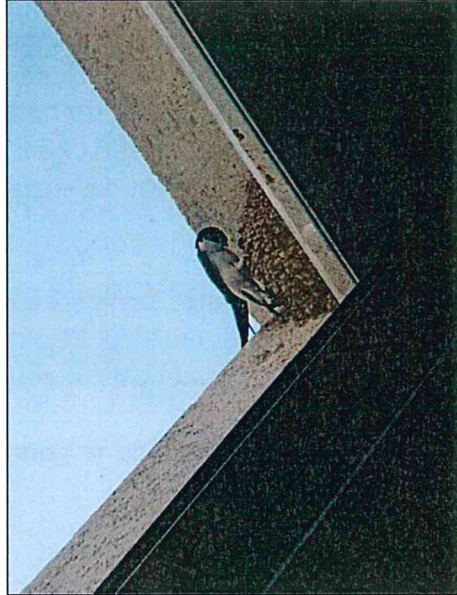
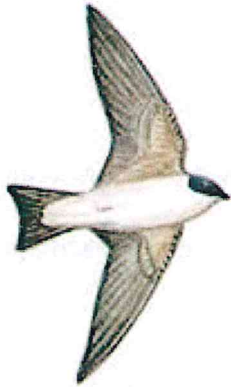


De gauche à droite :

Moineau domestique, en déclin, présente toute l'année

Site de nidification du Moineau domestique entre le décollement de la gouttière et la maçonnerie (O. Loir, avril 2021)

Hirondelle de fenêtre



De gauche à droite :

Hirondelle de fenêtre, en déclin, hiverne en Afrique

Hirondelle de fenêtre à l'entrée de son nid, photo prise par une résidente du site (< 2021)



De gauche à droite :

Exemples de localisation des nids d'Hirondelle de fenêtre (O. Loir, avril 2021)

Traces d'un nid tombé ou plus certainement détruit (O. Loir, avril 2021)

3. INVENTAIRES DES NIDS

La visite du site a lieu le lundi 12 avril 2020.

L'ensemble des nids d'Hirondelle de fenêtre et de Moineau domestique a été inventorié sur les bâtiments concernés pas les travaux ainsi que les sites potentiels de nidification de Martinet noir.

À noter que les Hirondelles de fenêtre et les Martinets noirs sont en migration de retour d'Afrique à cette date. Pour le martinet, les sites sont notés potentiels car il faudrait réaliser un inventaire en juin afin d'être sûr d'une occupation. Il est certain que l'espèce y est nicheuse (photos et com. pers. d'une personne résidente sur le site).

Le site totalise (Tableau 3, Figure 2, voir également les photos Figures 3 à 22) :

- 23 nids d'Hirondelle de fenêtre dont 2 nids occupés en 2020, 21 nids détruits ou tombés.
- 30 sites potentiels à Martinet noir entre le décolllement de la gouttière et la maçonnerie de la toiture ;
- 3 nids de Moineau domestique entre le décolllement de la gouttière et la maçonnerie de la toiture.

On constate que :

- les nids d'Hirondelle de fenêtre se trouvent surtout sur les bâtiments De Gaulle et Foch ;
- les nids de Moineau domestique sur le bâtiment La Fayette ;
- les sites potentiels à Martinet noir sur les trois bâtiments.

Tableau 3 : résultats de l'inventaire des nids d'hirondelle de fenêtre et de Moineau domestique et des sites potentiels à Martinet noir

Espèces-commentaires	De Gaulle	Foch	La Fayette	Total général
Hirondelle de fenêtre	11	9	3	23
Nid détruit/tombé	9	9	3	21
Nid intact	2			2
Martinets noirs	15	11	4	30
Site potentiel de nidification : passage de gouttière	9	9	2	20
Site potentiel de nidification : sous le toit	6	2	2	10
Moineau domestique			3	3
Site de nidification : sous le toit			3	3
Total général	26	20	10	56

Figure 2 : Inventaire des nids d'Hirondelle de fenêtre, de Moineau domestique et des sites potentiels à Martinet Noir au 12/04/2021

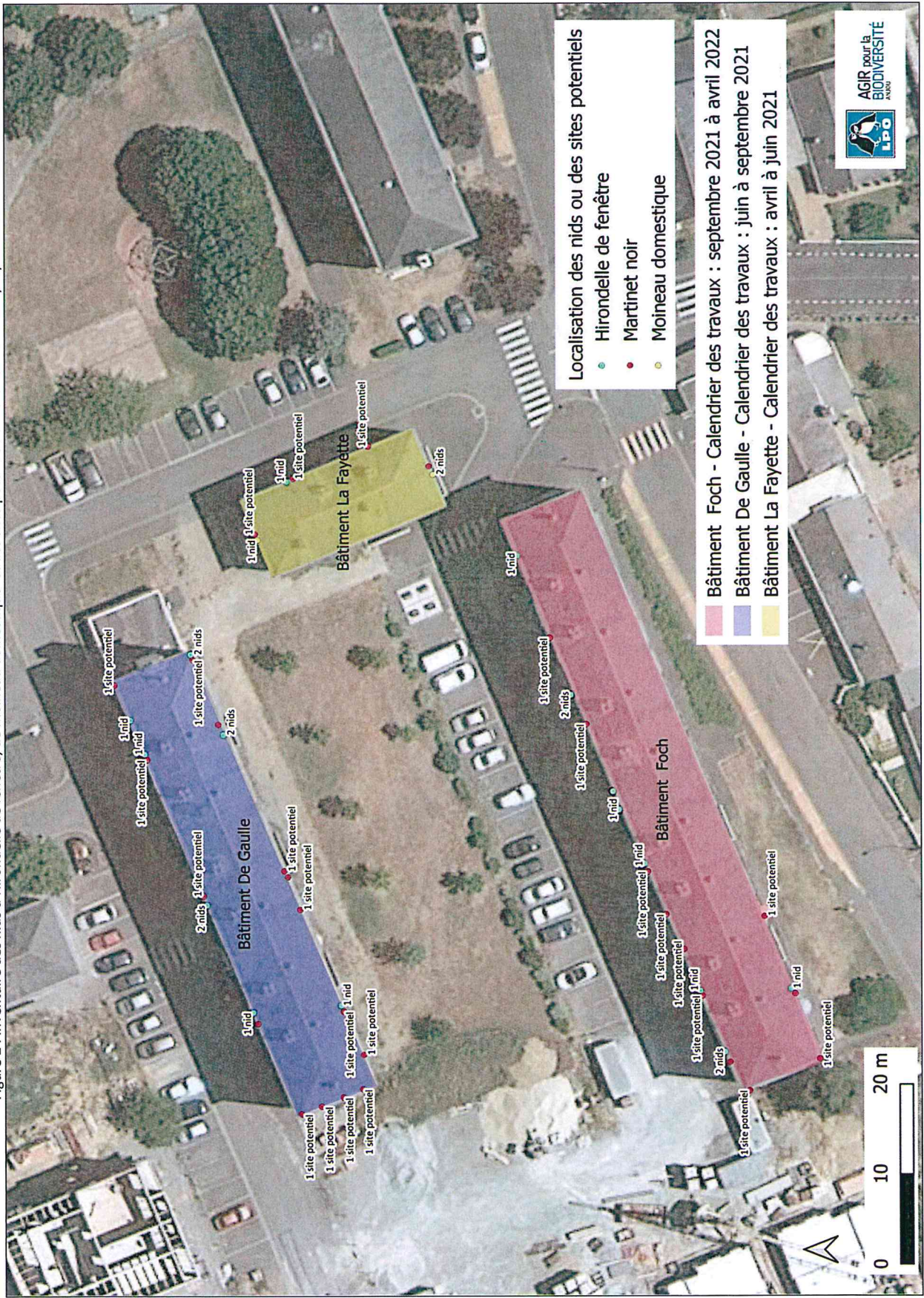


Figure 3 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face Ouest



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 0
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 4 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face sud



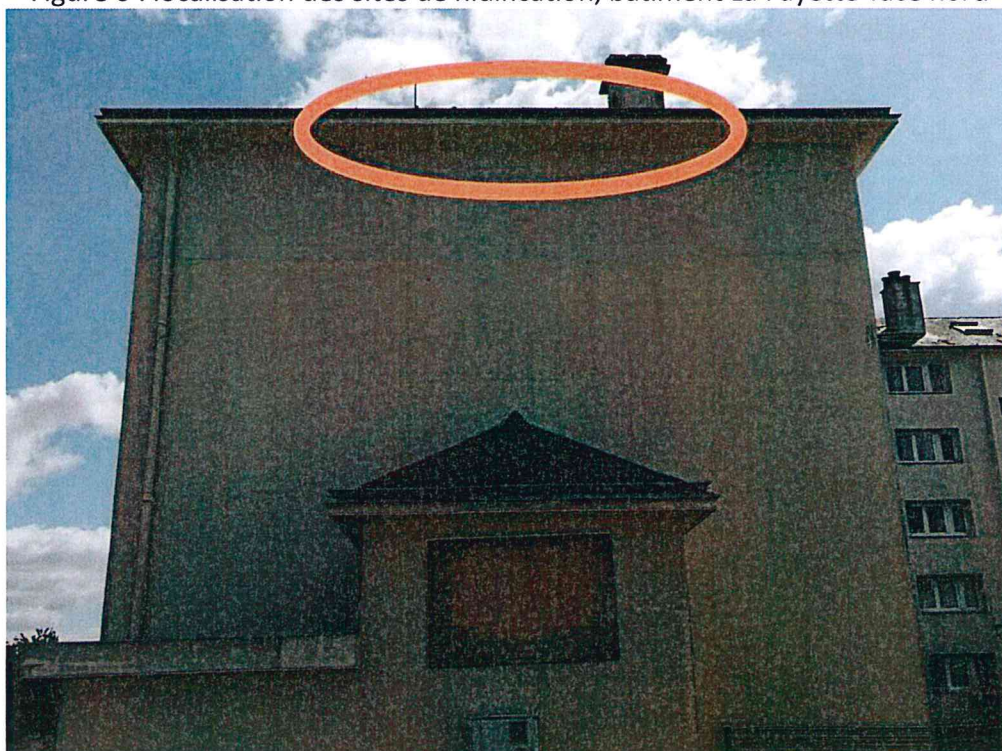
Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 1
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 5 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face est



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 1

Figure 6 : localisation des sites de nidification, bâtiment La Fayette-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 1
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 7 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 0
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 8 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 2

Figure 9 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2

Site de nidification du Moineau domestique : 0

Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 4

Figure 10 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face ouest



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 4

Site de nidification potentiel du Moineau domestique : 4

Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 11 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud



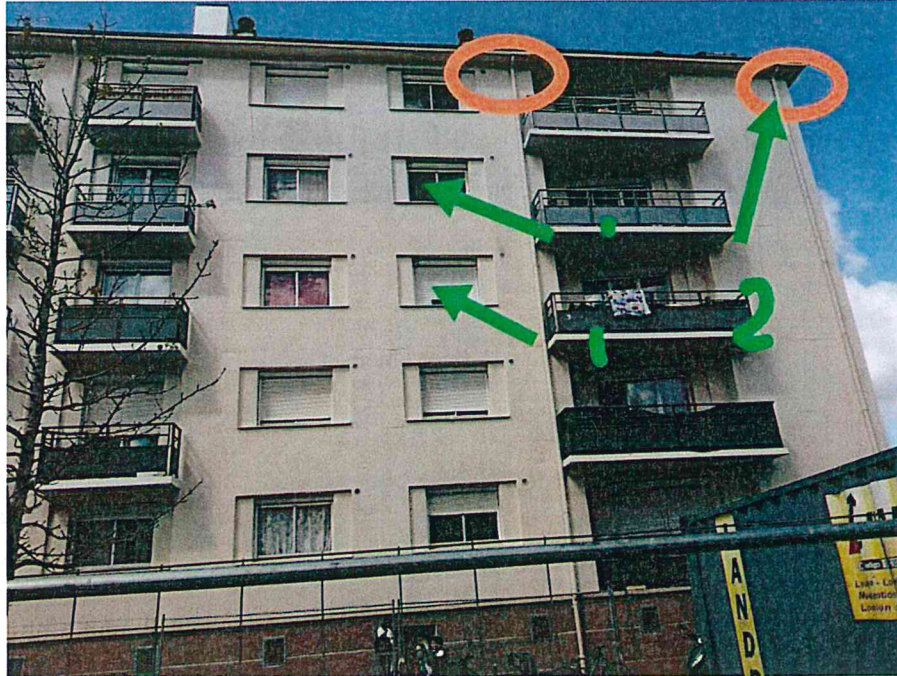
Site de nidification potentiel du Martinet noir : 3
Site de nidification du Moineau domestique : 1
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 1

Figure 12 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification potentiel du Moineau domestique : 1
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 13 : localisation des sites de nidification, bâtiment De Gaulle-face sud



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 4

Figure 14 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 1

Figure 15 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord



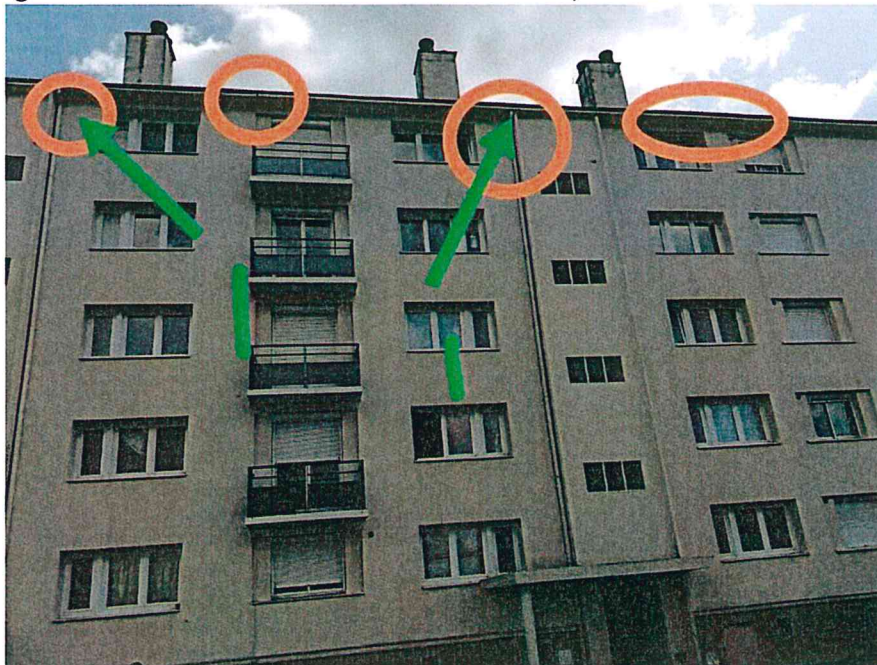
Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 2

Figure 16 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 3

Figure 17 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 4
Site de nidification du Moineau domestique : 2
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 2

Figure 18 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face nord



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 1
Site de nidification du Moineau domestique : 1
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 2

Figure 19 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face ouest



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 20 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face sud



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 2
Site de nidification du Moineau domestique : 0
Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 1

Figure 21 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face sud

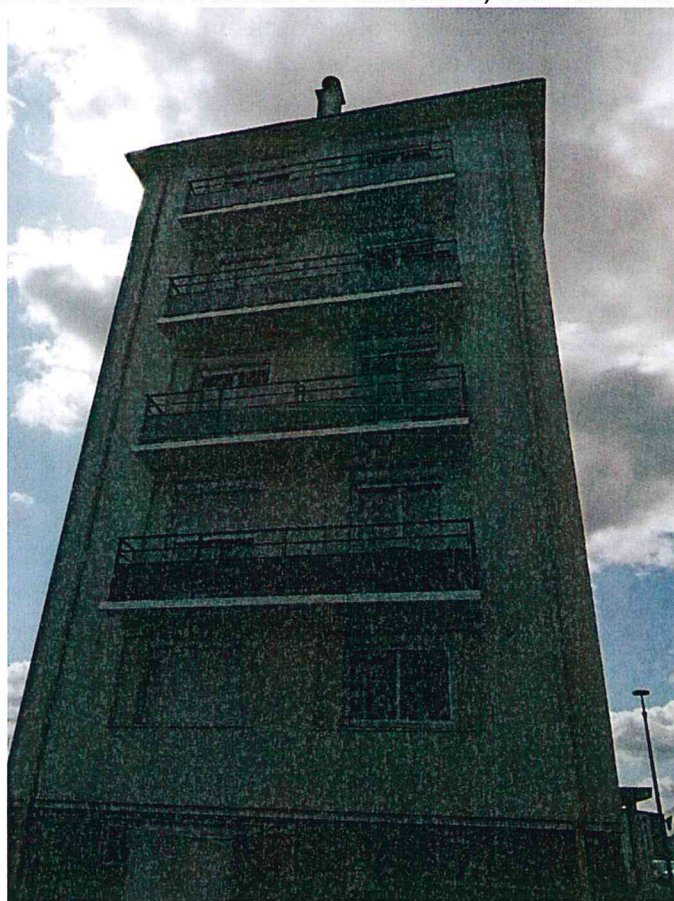


Site de nidification potentiel du Martinet noir : 0

Site de nidification du Moineau domestique : 0

Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

Figure 22 : localisation des sites de nidification, bâtiment Foch-face est



Site de nidification potentiel du Martinet noir : 0

Site de nidification du Moineau domestique : 0

Site de nidification d'Hirondelle de Fenêtre : 0

4. PRECONISATIONS

La LPO Anjou préconise :

- L'envoi d'une demande de dérogation de destruction d'habitat d'espèce protégée aux services de la Direction Départementale des Territoires 49 (DDT49).

« Espèces protégées en droit français et possibilités de dérogation : « *Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on peut déroger à ces interdictions, ceci sous réserve d'avoir dûment obtenu de la part de l'autorité administrative une dérogation en application de l'article L. 411-2 du code de l'environnement, celle-ci n'étant délivrée qu'en l'absence d'autres solutions alternatives satisfaisantes et qu'à la condition de justifier d'un intérêt précis de l'activité ou du projet indiqué dans la loi ainsi qu'à la condition que l'état de conservation des espèces concernées ne soit pas dégradé par l'activité ou le projet envisagé* ».

↳ **Coordonnées des services instructeurs :**
Direction Départementale des Territoires
15 bis, rue du Petit Thouars
49047 Angers-cedex

- Que les travaux soient l'occasion de renforcer le potentiel de nidification des trois sites eu égard au statut d'espèces en déclin des oiseaux nicheurs ;
- Que l'ensemble des nids d'Hirondelle de fenêtre (23 nids) soit compensé à minima par deux nichoirs artificiels (ou un nichoir double) soit un total de 46 nids artificiels à installer sous les avancées de la toiture hors des axes et loin des huisseries afin d'éviter la destruction et, que soient installées des planches anti-salissures sous les nids ;



Exemple de lieu d'implantation des nichoirs à Hirondelle de fenêtre, sous les avancées de la toiture hors des axes et loin des huisseries

- Que ces 46 nids artificiels à Hirondelle de fenêtre soient répartis entre les facs nord et sud des bâtiments Foch et De Gaulle dans les délais les plus courts ;

- Que les 30 sites potentiels de nidification de Martinet noir, entre le décollement de la gouttière et la maçonnerie de la toiture ou la cavité du passage de gouttière, soient conservés OU la meilleure solution pérenne serait d'installer des nichoirs.
 - ↳ Que l'échafaudage n'empêche pas l'accès aux « cavités ».
 - ↳ Si des travaux de colmatage, non prévu à ce jour par la maîtrise d'œuvre, s'avèrent obligatoire alors compenser chaque site par la pose d'un nichoir à Martinet noir à installer sous l'avancée de toit. Vérifier à l'endoscope la présence-absence d'oiseau et ne pas boucher en cas de présence. Prévoir un stock de nichoirs à utiliser immédiatement.

- Que les 3 sites de nidification (Bâtiment La Fayette) de Moineau domestique, entre le décollement de la gouttière et la maçonnerie de la toiture, soient conservés OU la meilleure solution pérenne serait d'installer les nichoirs.
 - ↳ Que l'échafaudage n'empêche pas l'accès aux « cavités ».
 - ↳ Si des travaux de colmatage, non prévu à ce jour par la maîtrise d'œuvre, s'avèrent obligatoire alors compenser chaque site par la pose d'un nichoir triple à Moineau domestique à installer sous l'avancée de toit. Vérifier à l'endoscope la présence-absence d'oiseau et ne pas boucher en cas de présence. Prévoir un stock de nichoirs à utiliser immédiatement

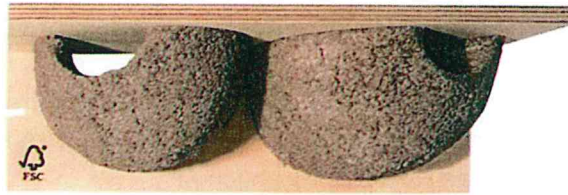
- Que le calendrier des travaux soit suivi : bâtiment La Fayette puis De Gaulle face nord puis face sud et enfin Foch automne-hiver 2021-2022
- Que la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre informent les entreprises intervenantes des précautions suivantes à prendre :
 - ↳ Que l'échafaudage n'empêche pas l'accès aux « cavités » ;
 - ↳ Si un poussin de Martinet noir tombe ou sol (par forte chaleur fin juin début juillet) le replacer sous le toit entre le décollement de la gouttière et la maçonnerie de la toiture ;
 - ↳ Prévoir un endoscope.

- Un suivi des nichoirs installés au cours des 5 années suivant leur mise en place avec remontée des informations auprès de la DDT49. Le mois de juin semblerait le mois le plus approprié pour réaliser ces suivis qui permettront d'évaluer les mesures compensatoires mises en œuvre (suivi à faire par Podeliha ou un prestataire : prévoir un comptage entre fin juin et juillet) ;

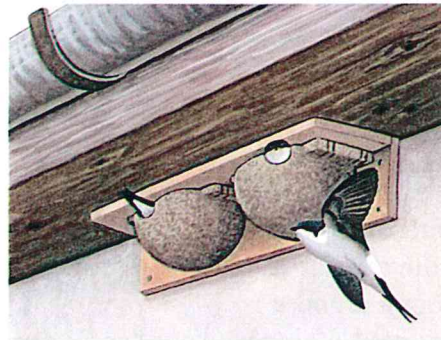
- Une information des locataires est indispensable (nids détruits constatés) pour ceux en place ou lors de la visite du logement. La remise d'un document qui précise la biologie, le statut juridique des trois espèces nicheuses, les précautions et l'engagement de Podeliha pour pérenniser la nidification des oiseaux nicheurs des trois bâtiments

Les modèles de nichoirs

Nichoir double à Hirondelle de fenêtre



16 cm (Hauteur) x 11cm (Largeur) x 38cm (Longueur), 1.84 kg (env. 21 € TTC)



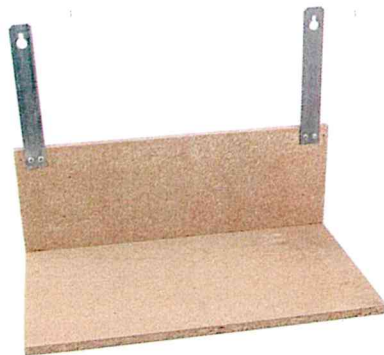
OU



17,5 cm (Hauteur) X 17,5 cm (Largeur) x 43 cm (Longueur), 6,3 kg environ (env. 120 €TTC)



Pour éviter les désagréments et les souillures causés par les fientes, des planchettes de bois seront installées à environ 15 cm sous les nids. Les planchettes seront nettoyées si nécessaire ;



Hauteur : 44cm, Largeur: 24 cm, Longueur : 46 cm, 2,9 kg (env. 18 € TTC)

OU



Longueur : 42 cm, Hauteur : 31 cm, Largeur : 24 cm 7,5 kg. (env. 45 € TTC)

Nidhoir triple Moineau domestique



31 x 37 x 18,5 cm, 2.7 kg (env. 59 € TTC)
Prévoir un nettoyage annuel en hiver

Nichoir Martinet noir



15,5 x 31,5 x 18 cm, 1,68 kg (environ 30 € TTC)